



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

Clermont-Ferrand le 4 février 2015

Communiqué de presse

Comité de pilotage du projet de LGV POCL

Michel Fuzeau, Préfet de région Auvergne et coordinateur du projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris Orléans Clermont-Ferrand Lyon (POCL), a réuni les membres du comité de pilotage de l'étape dite préliminaire qui fait suite au débat public. Ce comité regroupe les co-financiers des études et de la concertation : les cinq Conseils régionaux concernés par le projet (Auvergne, Bourgogne, Centre, Île-de-France, Rhône-Alpes), SNCF Réseau (ex RFF), et l'État.

A la suite du débat public, cette étape préliminaire vise à approfondir les questions restées en suspens, en particulier quant au choix du scénario Ouest ou Médian. Un premier COPIL en octobre 2012 en a fixé les modalités de concertation et le plan d'études.

Les deux scénarios du projet POCL issus du débat public répondent aux objectifs du projet et à la double ambition d'améliorer l'accessibilité des territoires du grand centre de la France, et de garantir une offre ferroviaire performante pour les déplacements entre le nord et le sud de la France en doublant la ligne existante Paris-Lyon. Les travaux ont porté sur ces deux scénarios.

De novembre 2012 à décembre 2014, les ateliers techniques et citoyens ont permis d'approfondir les questions relatives aux dessertes et à l'aménagement du territoire, au doublement de la ligne Paris-Lyon, à l'insertion environnementale et à l'approche socio-économique du projet. Le Préfet coordinateur des études a également réuni les élus concernés par le projet au sein d'une commission consultative le 15 décembre dernier.

Le site Internet dédié au projet <http://www.rff-pocl.fr/> rend compte de l'ensemble des travaux, des contre-expertises, conduites sous le contrôle de la Garante du débat public, et des contributions des élus et des collectivités, ainsi que des documents de synthèse qui ont été produits.

Lors du comité de pilotage, un bilan du processus de concertation et de cette phase d'étude a été réalisé.

- Les travaux menés montrent que les deux scénarios offrent des fonctionnalités proches en termes d'aménagement du territoire et de qualité des dessertes.
- L'approfondissement de l'analyse montre que le scénario Médian est plus performant en termes de doublement de la ligne existante Paris-Lyon.
- La réalisation des ateliers techniques et citoyens a permis d'enrichir les études environnementales et répondre aux préoccupations relatives à l'urbanisation, au foncier, à l'agriculture, à la viticulture, à la sylviculture, au patrimoine, au tourisme, aux terroirs et à la biodiversité. Cette approche renouvelée de l'environnement fait apparaître des risques d'impact plus importants pour le scénario Ouest.
- Différents travaux ont montré que le scénario Médian présente un avantage socio-économique plus important
- La qualité des études a été reconnue, avec un niveau de détail élevé, ainsi que la qualité de la concertation.

Le scénario Médian apparaît ainsi le plus adapté pour atteindre le double objectif d'aménager le territoire et de doubler Paris-Lyon, dans de meilleures conditions environnementales et socio-économiques. Ce scénario est soutenu par les Conseils régionaux Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes, Ile-de-France. Le Conseil régional Centre confirme sa position en faveur du scénario Ouest.

Plusieurs participants ont rappelé que les raccordements vers Orléans, Bourges et au sud de Vierzon font partie intégrante du projet. Ces sections de ligne à grande vitesse sont indissociables du projet et participent à son équilibre économique. Les débats ont, en outre, porté sur les liens avec les aménagements envisagés sur le RER C pour l'entrée des trains à grande vitesse en région parisienne, et la nécessité de prévoir l'arrivée de la ligne dans le cadre de l'amélioration du nœud ferroviaire lyonnais.

Un bilan de cette étape préliminaire va être adressé au Secrétaire d'État chargé des Transports qui indiquera les suites qu'il donnera au projet.